



LIouc

Bulletin Municipal
Trimestriel n° 7
Septembre 2022

Edito du Maire:

L'HYDROGÈNE VERT, CARBURANT DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Voitures, poids-lourds, véhicules utilitaires, navires, trains et même avions... Tous les acteurs de la mobilité, sans exception, commencent à déployer des solutions qui utilisent l'hydrogène comme source d'énergie. Ce sont en fait des véhicules à moteur électriques, dont l'électricité est produite par une « pile à combustible » à partir d'hydrogène stockée dans des réservoirs embarqués dans le véhicule. Vous pouvez regarder cette petite vidéo produite lors du dernier Mondial de l'Automobile et qui explique ce qu'est la voiture à hydrogène <https://www.youtube.com/watch?v=BTR5XHWr538>.

*En France, l'initiative la plus connue, est celle des taxis **Hype**. Outre le « temps pour faire le plein » qui est similaire à celui d'un véhicule à essence, l'avantage des véhicules à hydrogène est qu'ils ne produisent que de l'eau pure : pas de CO₂, pas d'autres gaz à effet de serre, pas de gaz toxiques, pas de particules fines.*

***Le transport est la première source d'émission de gaz à effet de serre.** En France le transport représente **31%** du total des émissions de notre pays dont 1/5^{ème} pour le transport par camion contre 19% pour l'industrie.*

*Voilà pourquoi, les pouvoirs publics de tous les pays développés mettent l'accent sur la décarbonation des transports avec des ambitions fortes comme **l'arrêt de la vente des voitures neuves à moteur thermique en Europe à partir de 2035, dans 13 ans.***



Après concertation avec le GARD30, et l'acceptation des riverains de la RD 35 au lieu-dit « virage de Campagnani », les travaux d'aménagement de ces virages dangereux commenceront au 3^{ème} trimestre 2022.

SIRP

Notre école : satisfactions et interrogations de rentrée

En service depuis plusieurs mois, la nouvelle école maternelle, la cuisine de production et les salles de restauration ont été inaugurées le 22 juin dernier en présence notamment des maires de nos 6 communes membres du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique). Tous les intervenants se sont félicités de la qualité de cet ensemble immobilier innovant en matière de développement durable, de respect de l'environnement et de fonctionnalité pédagogique. Les élèves et leurs parents sont particulièrement satisfaits de ce nouvel environnement de travail et du service de restauration qui offre des plats cuisinés sur place à base de produits bio et locaux.

Autre motif de satisfaction, la création à cette rentrée d'un nouveau poste d'enseignant pour l'école élémentaire. Cette création, obtenue grâce à l'action de l'équipe pédagogique, des parents et du soutien des élus, permettra à nos élèves de travailler dans des conditions plus confortables et efficaces avec des classes à l'effectif allégé.

Demeurent des interrogations sur la nécessaire réhabilitation de l'école élémentaire, compte tenu notamment de la capacité budgétaire de nos communes. Dossier à suivre...

Domaine de la Capitelle « Ancienne Porcherie »

Suite..... Une concertation préalable lancée du 25 avril 2022 au 25 juillet 2022, 12 annotations ont été relevées sur le cahier de doléances. Une réunion publique a eu lieu en la Chapelle Saint Blaise le 30 mai 2022. Le débat ouvert, les personnes en charge du projet (Groupe CARNIVOR, URBAN Projets) et les représentants de la mairie ont tenté de répondre aux appréhensions et aux craintes du public lioucois présent. Une note en réponse aux questions a été publiée sur le site internet de la mairie et distribuée dans chaque boîte aux lettres. Nous n'avons pas relevé de contraintes fondamentales et donc le projet continue dans sa phase d'études environnementales et administratives.

ALAC: Dates à retenir

La séance de cinéma en plein air devant la chapelle le 12 août dernier a rencontré un vif succès avec plus de 90 spectateurs médusés par Tom Cruise dans TOP GUN MAVERICK. Dimanche 18 septembre, se tiendra un vide-greniers dans les rues et la prairie du vieux village. La désormais traditionnelle Fête de la soupe aura lieu le dimanche 20 novembre. Pour réserver un stand au vide-greniers ou concourir pour la Fête de la soupe, contacter ALAC. Tel : 07.77.61.55.40 ou message à : alac.liouc@gmail.com

TRACTEUR et EPAREUSE



La commune de BROUZET LES QUISSAC et la commune de LIOUC se sont mutualisées pour acheter un tracteur et son épaveuse d'occasion. Ils seront entreposés à notre atelier et la maintenance se fera en coûts partagés avec BROUZET. Cela nous permet de faire une économie substantielle (~4000€/an) pour chaque commune et permettra plusieurs passages par an au lieu d'un seul. Nos agents ont suivi une formation et sont qualifiés pour la conduite de cet engin. L'arrêté préfectoral interdisant le débroussaillage au risque d'incendie ne nous a pas permis de faire tous les chemins de la commune mais une deuxième passe se fera à l'automne.

Syndicat Intercommunal Approvisionnement en Eau Potable

Une réunion a eu lieu le 11 juillet en présence de Mme la Sous-préfète, des services du département du Gard et des maires concernés. Madame la sous-préfète a indiqué que les niveaux de réserve Incendie pour les réservoirs de Liouc et Corconne doivent être impérativement respectés, si cela est nécessaire au prix de coupures dans la distribution d'eau potable. Le syndicat fait remarquer que la cause principale de la baisse au-delà du minimum de la réserve obligatoire est en partie liée :

- à la surconsommation constatée de la société PAPREC

Pour pallier ces dysfonctionnements il sera demandé à la société PAPREC de ne plus faire d'aspersion des déchets combustibles à partir de son branchement d'eau potable mais à partir d'une réserve qui lui appartiendra de mettre en place dans les meilleurs délais. Cette réserve alimentée par des apports extérieurs ou par le SIAEP selon un protocole à définir (Horaires Volumes et fréquence)

- aux casses récurrentes de la conduite d'adduction entre le puits de Quissac et le réservoir de Liouc.

Ce point devrait être solutionné par l'exécution des travaux d'urgence prévus sur le réseau d'adduction. Une attention particulière sera demandée à la SAUR pour respecter cette contrainte.

Un programme de travaux d'urgences a été validé et sera mis en place entre la fin de l'année 2022 et juillet 2023.

Programme Travaux d'Urgences :

- Réduction des fuites : Renouvellement de la conduite d'adduction distribution du SIAEP,
- Réduction des fuites et opportunité de travaux : Renouvellement de la conduite d'adduction vers le réservoir de la Deveze,
- Opportunité de travaux : Déconnexion des abonnés sur la conduite d'adduction distribution du SIAEP
- Opportunité de travaux et gestion patrimoniale : Raccordement de la conduite d'adduction distribution principale du réservoir de la Deveze,
- Sécurisation de la ressource : Secours entre la commune de Quissac et le SIAEP,
- Opportunité de travaux : Pose d'une nouvelle conduite d'adduction en attente



Le programme d'études environnementales a démarré et va couvrir de nombreux domaines comme la faune, la flore, l'eau, le bruit... Un premier rapport est attendu courant septembre avec à la clé l'identification de terrains et d'actions pour « compenser » l'impact qu'auront les projets sur l'environnement.

Le programme environnemental est complété par des études à caractères techniques comme celles du raccordement à la voirie, au réseau électrique et à l'eau.

Il est prévu de finaliser toutes les études d'ici mars 2023 afin que les 4 acteurs qui composent l'Ecoparc puissent déposer, auprès des services de l'Etat, les demandes d'autorisations requises avant d'envisager la construction et une mise en production à partir de 2025.

Pour mémoire, **l'Ecoparc des Garrigues est composé de 4 projets** dont les parties prenantes sont la *CCPC* pour la **future Zone d'Activités Economiques (ZAE)**, *Plasticlean* pour le site de **retraitement des déchets plastiques agricoles**, *Liouc Energie* pour la **ferme solaire**, *Eneralys/EcoH2* pour le site de **production d'hydrogène vert**. Il est prévu d'implanter les 4 sites autour de l'actuelle déchèterie du Coutach et du site de retraitement des déchets opéré par la société PAPREC.



Infos Pratiques

Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire

Téléphone : 04 66 77 30 44

Courriels : mairie.de.liouc@wanadoo.fr

*Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15
et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30*

Bulletin Municipal Trimestriel n° 7 – Septembre 2022